



VILLAGE DE CAP-PELÉ  
RÉUNION ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2022  
ORDRE DU JOUR

MEMBRES :        SERGE LÉGER, MAIRE  
                      YVONNE LEBLANC, MAIRE-ADJOINTE  
                      RACHEL BOUDREAU, CONSEILLÈRE  
                      WENDY BOURQUE, CONSEILLÈRE  
                      ÉRIC LEBLANC, CONSEILLER  
                      LOUIS LÉGER, CONSEILLER  
                      STÉPHANE DALLAIRE, DG/GREFFIER

1. Ouverture de la réunion.
2. Considération de l'ordre du jour.
3. Divulgence d'intérêt.
4. Adoption des procès-verbaux.
  - 4.1 Réunion ordinaire du 6 juin 2022.
  - 4.2 Réunion extraordinaire du 20 juin 2022.
5. Rapport du maire.
  - 5.1 Reconnaissance à Ferdinand Vautour.
  - 5.2 Reconnaissance à Gaston Vautour.
  - 5.3 Reconnaissance à Justin LeBlanc.
6. Pétitions, présentation et délégation.
  - 6.1 Rapport du Service d'incendie.
  - 6.2 Présentation par la Commission Services régionaux Sud-est.
7. Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.
  - 7.1 Rapport de la présidente.
8. Comité du tourisme, promotion, développement économique et social, présidente Rachel Boudreau.
  - 8.1 Rapport de la présidente.
  - 8.2 Résolution par rapport au logement abordable.
  - 8.3 Résolution à l'égard de l'hébergement des nouveaux arrivants.
9. Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.
  - 9.1 Rapport de la présidente.
  - 9.2 Résolution pour les états financiers du mois de mai 2022.
  - 9.3 Résolution pour les états financiers du mois de juin 2022.

10. Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.
  - 10.1 Rapport du président.
  - 10.2 Résolutions pour le rezonage de Pierre LeBlanc.
  - 10.3 Résolutions concernant le rezonage des chalets au Parc de l'Aboiteau.
  - 10.4 Résolutions à l'égard du rezonage à Amco Fisheries.
  - 10.5 Résolution par rapport au développement de la rue Anna et Frank.
  - 10.6 Résolution reliée au transfert de la loterie du Service d'incendie.
  
11. Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président Louis Léger.
  - 11.1 Rapport du président.
  
12. Affaires nouvelles.
  
13. Période de questions.
  
14. Date et heure de la prochaine réunion – le 12 septembre 2022 à 19h.
  
15. Levée de la réunion.